



Conduite a tenir pour MOINS VALUES sur un vefa

Par jacq, le **21/01/2015 à 11:53**

nous venons d'acheter en vefa un appartement et il nous reste 5% a regler au promoteur .nous constatons un certains nombres de moins-values , c'est a dire : diminution de taille des meubles lavabo , wc non réhaussés e.c.t, tels que prévus dans le descriptif signé chez le notaire .SOMMES NOUS EN DROIT de déduire des 5% l'ensemble de ces moins-values ?

MERCI POUR VOTRE REPONSE .